



Le syndicat d'Airbus D&S



Ouverture de la Négociation Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels

26 nov. 2018 Tract n°92

Pour **FO** cette négociation doit nécessairement conduire à définir les parcours formants et les parcours professionnels qui garantissent une évolution constante et qualitative de l'emploi, ainsi que du statut des salariés.

FO considère que cet accord doit constituer pour AIRBUS, un nouvel outil de progrès social, au service de l'entreprise ET des salariés



L'accord à venir devra tout autant prendre en compte les aspirations des salariés qui se situent en début de carrière, que celles des salariés qui sont en fin de carrière. Il s'agit par conséquent d'intégrer dans cet accord ou de reconsidérer les dispositions incluses dans nos accords, intergénérationnel et tutorat.

Transmission du savoir et des compétences

La réaffirmation de notre politique de tutorat, incluant la reconnaissance du statut de tuteur et les moyens associés à cette fonction.

L'amélioration des dispositions relatives à la gestion des fins de carrière incluant le temps partiel aidé et les conditions de départs anticipés.

Maintien dans l'emploi et orientation professionnelle

Cet accord doit mettre à disposition des salariés des outils référentiels métiers, compétences et formations au sein d'AIRBUS et un synoptique de l'ensemble des parcours professionnels possibles

Agenda

Un agenda réaliste de négociation qui doit nous permettre d'appréhender l'ensemble du dispositif à venir.

FO souhaite que cet accord créé les conditions d'une parfaite transparence pour les salariés, sur l'ensemble des orientations stratégiques du Groupe, sur l'ensemble des métiers en croissance, en devenir ou en cours d'obsolescence et enfin, sur les parcours et les passerelles qui s'offrent à eux.

FO revendique la mise en place de plateaux information/orientation, destinés aux salariés ainsi qu'aux managers.

FO réfute l'hypothèse que cet accord ouvre une quelconque perspective de renversement de la responsabilité du maintien dans l'emploi sur le salarié.



Flashez-moi pour télécharger l'appli



www.fo-airbus-ds-rp.fr

Les Mureaux : Florent Ferres : Délégué Syndical, secrétaire du CHSCT

Elancourt : Frédéric Planche : Délégué Syndical Central / Jean Damien Bloquet : Délégué

Syndical, Coordinateur adjoint du Groupe / Grégory Vernon : Délégué Syndical, RS au

CHSCT / Jeremy Lafontaine - Stéphanie Assimon : Délégués du Personnel /

Yohann Burdeyron - Jeremy Lafontaine : Elus du CE / Marc Lemaire : Membre CHSCT

fometapole@airbus.com